

RAPPEL

Attention au feu

Par arrêté préfectoral n°07 2019 04 02 004 du 2 avril 2019 l'emploi du feu est interdit toute l'année sur l'ensemble du département. Nous sommes une région à très haut risque de feux de forêts et les contrevenants s'exposent à de très fortes amendes.

SOYEZ PRUDENTS !!!

RAPPEL

CHATS CHIENS...C'est insupportable !

Nous recevons en mairie de nombreuses plaintes de randonneurs mais aussi d'habitants qui n'osent plus emprunter certains chemins par crainte de chiens menaçants voire agressifs. Nous vous rappelons que les chats et les chiens ne doivent pas divaguer dans la nature.

Les propriétaires sont responsables devant la loi et doivent la respecter (article 1385 du Code Civil).

Les personnes effrayées peuvent prévenir la mairie et porter plainte à la gendarmerie, celles qui ont été mordues doivent faire constater la blessure par un médecin et porter plainte à la gendarmerie. Espérons que ces démarches permettront un jour la libre circulation des promeneurs sur les chemins.

AGENDA

- Samedi 25 mai : La fête du pain - quartier Le mas -
- Dimanche 26 mai : élections européennes. Le bureau de vote se tiendra à la cantine scolaire de 8h à 18h.
- Vendredi 28 juin : kermesse de l'école (jeux, tombola, repas)

Pendant la durée des travaux de réhabilitation de la mairie, le secrétariat est transféré dans la salle polyvalente de Langlade.

Les horaires d'ouverture restent inchangés :

Mardi 9h30 - 12h30

Jeudi 8h30-12h et 15h-18h

Le proverbe du mois :

« Petite pluie de Mai, tout le monde est gai »



Tel : 04 75 37 24 04
En cas d'urgence : 06 77 11 21 88
e.mail : mairie.gravieres@wanadoo.fr

LETTRE INFO N°16 - MAI 2019

Les vœux du maire et de la municipalité sont déjà loin. Beaucoup d'informations depuis janvier :

L'adressage

Le nom des rues et les numéros des maisons sont attribués, les panneaux sont en commande. Vous recevrez en temps voulu le certificat d'adressage et votre numéro.

Le cahier de doléances qui avait été mis en place pour le grand débat a été renvoyé à la préfecture.

Le vote du compte administratif et du compte de gestion 2018

Conseil municipal du 18 février 2019

Résultat de clôture de l'exercice :
Fonctionnement 411 617.04€
Investissement 126 580.01€
Résultat global 538 197.05€

Le vote du budget prévisionnel

Conseil municipal du 1er avril. 2019.

Le budget prévisionnel s'équilibre à :
• 958 224€ pour la section investissement.
• 642 005€ pour la section fonctionnement

Le vote des 3 taxes

Leurs taux restent inchangés :

- Taxe d'habitation 18.31%
- Taxe foncière (bâti) 8.86%
- Taxe foncière (non bâti) 84.88%

Ce qui donne un produit fiscal de 160 935€.

La voirie

Déneigement : une lame a été achetée en prévision d'hivers à venir, l'ancienne étrave n'étant plus utilisable ni réparable

Le programme voirie 2018 s'achève : curage de fossés (Les Alauzas, Montjoc, les Eynessets, Bosc), murs de soutènement, reprises de goudronnage...

Le programme 2019 est à l'étude. Pour cela, la commission routes et le technicien du département vont faire le tour de la commune et définiront les priorités. Les travaux se feront en fin d'année.

Le fauchage des voies communales est prévu fin juin.

Les ordures ménagères

Le 12 mars, les adjoints ont suivi la tournée du ramassage des ordures ménagères pour évaluer les différents problèmes qui sont apparus lors de la modification de certains emplacements de containers. Il est évident qu'il manque un grand nombre de bacs jaunes pour le nouveau tri sélectif. Nous en avons fait part à la commission des ordures ménagères de la Communauté de communes.

Nous sommes à l'écoute de vos suggestions et nous envisageons de faire des rencontres par quartier. Vous serez informés en temps voulu.

Nous vous rappelons que le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif est de la compétence de la communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes.

L'école

Après des mois de travail et diverses rencontres, les projets arrivent à leur aboutissement.

- Le mardi 21 mai, toutes les classes des écoles participantes au projet « Ecole verte » se réuniront à Gravières pour faire découvrir leurs travaux et les traces de leur apprentissage sous la forme de jeux créés avec leur enseignant respectif.
- Projet **un pour tous , tous pour lire** : comme l'an dernier, en juin, les élèves de CM1-CM2 viendront voter en mairie pour le choix d'un livre.
- Projet **cinéma** avec l'aide de la maison de l'image d'Aubenas. Le film d'animation pourra être vu le lundi 24 mai 2019 au cinéma des les Vans.
- Une kermesse (jeux, tombola, repas) sera organisée le vendredi 28 juin

Réhabilitation de la mairie



Le 8 mars, la commission « Appel d'offres » s'est réunie avec le cabinet d'architecture Bancilhon et Monsieur Latapy du SDEA (Syndicat Départemental Equipement Ardèche) pour choisir les entreprises.

Le 5 avril, les architectes ont réuni les différents corps de métier le périmètre de sécurité a été défini et les travaux ont réellement commencé à la mi-avril.

L'accès bibliothèque est maintenu et les horaires de celle-ci inchangés.

Assainissement collectif

Attention ! Pour le bon fonctionnement des stations d'épuration :
Merci de ne pas jeter de lingettes et autres protections dans les toilettes

Le Printemps des poètes à Gravières

Comme chaque année, les enfants de l'école ont participé au « Printemps des Poètes » : échange de poèmes par mail avec d'autres écoles, envoi de poèmes à des habitants.

Le dimanche 17 mars, un goûter lecture était organisé par la Serre au Livres autour des poèmes de Gilbert Roux à l'occasion de la sortie de son recueil « Des mots en chemin ».



La Maison de services au public

Gratuit et confidentiel la MSAP vous offre : Accueil, Écoute, Accompagnement , Orientation , Consultation et Collecte d'informations.

Vous pouvez bénéficier : d'un accompagnement personnalisé, être informé de vos droits, accéder aux formulaires disponibles en ligne, être aidé et conseillé dans la constitution de dossiers, la lecture et la rédaction de courriers, effectuer des démarches administratives en ligne, créer et accéder à vos comptes sur vos espaces personnels, télécharger et imprimer des attestations.

Contact : 12 Avenue des droits de l'homme - 07140 Les Vans

tel : 06 21 07 01 90

E.mail : msap-lesvans@inforoutes.fr

Horaires d'ouverture au public (sur rendez-vous)

Lundi 13h30-17h

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h